

Chers collègues,

Je vous remercie sincèrement de m'avoir renouvelé votre confiance. C'est une grande fierté pour moi de présider cette assemblée.

Quant à savoir pour combien de temps, personne ne le sait. Il n'y a pas de certitudes en politique, si ce n'est le fait qu'en période d'affaires courantes, le sort d'un président de parlement est incertain mais là n'est pas l'essentiel.

L'absence d'un gouvernement fédéral doté des pleins pouvoirs ne doit pas empêcher le Sénat de remplir son rôle. C'est de nous, les sénatrices et sénateurs, qu'il tire sa capacité d'action. Vous êtes le moteur et le carburant du Sénat.

Le Sénat est un instrument au service des entités fédérées. C'est un outil dont les régions et les communautés peuvent faire usage pour façonner la Belgique fédérale. C'est ce que nous faisons en votant, par exemple, des modifications à la Constitution ou à des lois spéciales.

Mais il y a aussi une autre manière dont le Sénat peut être utile à nos entités fédérées. Il peut en effet être un relais d'expériences et de bonnes pratiques. À mon sens, c'est un potentiel que nous n'exploitons pas assez. Les problèmes et les défis auxquels une entité fédérée est confrontée ne diffèrent pas fondamentalement d'une autre. Il y a beaucoup de préoccupations et d'enjeux qui nous sont communs et pour lesquels nous pouvons apprendre l'un de l'autre que ce soit dans les domaines de l'enseignement, de l'économie, des soins de santé, de l'environnement, de l'urbanisme pour n'en citer que quelques-uns. Il y a un réel besoin dans ce domaine.

La légitimité d'une assemblée parlementaire peut se mesurer à l'aune de ce qu'elle signifie pour les citoyens. Cela vaut, au sens large, pour le système démocratique dans son ensemble et même pour toute l'action publique. Mais, si des institutions telles que le secteur de l'enseignement, la police et l'administration publique conservent largement la confiance des citoyens, les assemblées parlementaires sont, elles, sous le feu des critiques. Cette défiance à l'égard de notre modèle de démocratie représentative s'exprime de diverses manières.

Het zou onvoldoende vertegenwoordigend zijn, niet transparant, inefficiënt. Ik zal niet beweren dat die kritiek mij verheugt, maar ik denk wel dat die kritiek de democratie uiteindelijk versterkt. Zij wijst alvast op politiek engagement. Zij is bovendien vaak ingegeven door een oprechte bekommernis voor de bescherming van de democratische waarden. Ik verheug me dan ook bijzonder dat het Bureau zonet heeft besloten om een vaste commissie op te richten die zich zal buigen over de democratische vernieuwing en de burgerparticipatie. Ik kijk echt uit naar uw reflecties en projecten. Want de democratie is nooit af.

Dames en heren, de verkiezingen van 26 mei hebben al veel inkt doen vloeien. De Senaat kent een onuitgegeven politieke samenstelling. Het politieke palet is rijker dan ooit tevoren. U bent bovendien de jongste Senaat ooit. Ik hoop dat die diversiteit en dat jeugdige enthousiasme u aanzetten tot de creativiteit en de dynamiek die deze assemblee nodig heeft en verdient. Ik wens u allen veel succes daarbij.

Ik verklaar de Senaat voor samengesteld. Hiervan zal kennis worden gegeven aan de Koning, aan de Kamer van volksvertegenwoordigers en aan de parlementen van de Gewesten en de Gemeenschappen.

Je déclare le Sénat constitué. Il en sera donné connaissance au Roi, à la Chambre des représentants et aux parlements des Régions et des Communautés.

Hiermit erkläre ich den Senat für konstituiert. Der König, die Abgeordnetenkammer sowie die Regional- und Gemeinschaftsparlamente werden hiervon in Kenntnis gesetzt.